

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 ET 13 DECEMBRE 2022**Point 3.1.7 de l'ordre du jour****Cercle scolaire Bulle-Morlon
Renouvellement partiel de l'équipement informatique des enseignants****1. Introduction**

Les établissements scolaires sont équipés d'une manière générale d'un ordinateur par classe qui est mis à disposition des enseignants pour leur travail.

2. Objet du crédit

177 ordinateurs portables sont actuellement utilisés par les enseignants sur l'ensemble du cercle scolaire. Sur ce total, 153 ordinateurs ont été achetés entre 2016 et 2018. Ce matériel informatique, qui aura entre 5 et 7 ans, n'est plus compatible avec le fonctionnement de certains logiciels actuels. Il n'est plus possible de faire de mises à jour et il pourrait y avoir des failles de sécurité.

Il est donc proposé de remplacer ces 153 ordinateurs portables, afin de disposer d'un parc informatique non seulement adapté aux logiciels actuels, mais également le plus homogène possible, permettant un service de support plus efficient.

A noter que le Canton doit encore se déterminer sur la variante de gestion des ordinateurs destinés aux écoles primaires dans le cadre de la stratégie d'éducation de l'école obligatoire ordinaire et spécialisée. Si la variante retenue est celle d'une gestion centralisée par l'Etat qui achèterait le matériel informatique, une discussion devra être entamée entre les communes et le Canton pour régler l'éventuelle reprise des ordinateurs (de moins de 5 ans) actuellement propriété des communes qui pourraient être encore utilisés pour la formation des élèves.

De plus, il est demandé de remplacer 70 visualiseurs utilisés par les classes de 3H à 8H et acquis en 2013 sur un total de 90 appareils (20 ont déjà été changées durant ces 2 dernières années). Ces caméras permettent d'afficher rapidement un objet ou une fiche que l'on peut projeter sur l'écran et notamment, en faire des annotations. Cela permet aux enseignants d'être plus réactifs (par exemple : correction d'un devoir). Avec le changement de portables précité, il ne sera plus possible d'effectuer des annotations : un changement des visualiseurs est donc nécessaire.

Enfin, concernant les portables actuels, ils seront laissés à disposition des classes tant qu'ils seront fonctionnels, puis détruits ou donnés, suivant l'ancienneté, après approbation du Conseil Communal.

. / .

3. Descriptif des coûts

153 MacBook Air 13" M2 8-Core 8Go/256Go	Fr.	211'752.00
./. Déduction 9% sur matériel APPLE (Fr. 200'680.00)	Fr.	<u>19'058.00</u>
Total intermédiaire	Fr.	192'694.00
70 visualiseurs [LU-DC 193] Lumens DC-193	Fr.	39'014.00
153 Adaptateurs LMP USB-C Travel Dock	Fr.	13'005.00
Petit matériel : câbles, adaptateurs, etc. (forfait)	Fr.	<u>3'000.00</u>
Total TTC	Fr.	247'713.00
Montant arrondi à	Fr.	<u>248'000.00</u>

4. Crédit demandé

Achat du matériel	Fr	248'000.00
Fonds énergie 1%	Fr.	2'480.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr.	<u>2'480.00</u>
Total investissement, TVA 7,7% comprise	Fr.	252'960.00
Crédit demandé, arrondi à	Fr.	<u>253'000.00</u>

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 253'000.00 TTC pour le renouvellement partiel de l'équipement informatique des enseignants du cercle scolaire Bulle-Morlon.

Financement : Par emprunt de Fr. 253'000 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 25% par année, dès 2024

Intérêts : 3 % par année (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard